

Désignation de l'entreprise : SAS 1P2Z		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION <i>Copie certifiée conforme</i>		Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
		Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
			services*	FG	FH	FI		
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
		Production stockée*			FM			
		Production immobilisée*			FN			
		Subventions d'exploitation			FO			
		Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP			
		Autres produits (1) (11)			FQ	0		
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	0	
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
		Variation de stock (marchandises)*			FT			
		Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
		Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
		Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	2 275		
		Impôts, taxes et versements assimilés*			FX			
		Salaires et traitements*			FY			
		Charges sociales (10)			FZ			
		DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo.	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS	GA		
			- dotations aux provisions			GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
Autres charges (12)			GE	0				
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 275			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(2 275)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI				
PRODUITS FINANCIERS		Produits financiers de participations (5)			GJ			
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
		Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
		Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
		Différences positives de change			GN			
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP				
CHARGES FINANCIÈRES		Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
		Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
		Différences négatives de change			GS			
		Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(2 275)			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrax

Désignation de l'entreprise : SAS 1P2Z		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	0
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 275
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 275)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	A9
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	A7
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SAS 1P2Z Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 7
 Adresse de l'entreprise 9 RUE DES ECOLES 31700 BEAUZELLE Durée de l'exercice précédent* 0

Numéro SIRET* 9 7 7 8 6 8 4 2 1 0 0 0 1 6 Copie certifiée conforme Néant *

				Exercice N clos le, 13 11 22 02 23		N-1 10 00 00		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI					
	TOTAL (II)	BJ	BK					
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
En cours de production de biens		BN	BO					
En cours de production de services		BP	BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR	BS					
Marchandises		BT	BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW					
CREANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	444	444		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	926	926			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
TOTAL (III)	CJ	CK	1 370	1 370				
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 370	1 370			

Revois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 1P2Z		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....0.0.0.....)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 275)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(1 275)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 480
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	166
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	2 645	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 370	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 645	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1P2Z

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 9, Rue des Ecoles, 31700 BEAUZELLE
977 868 421 RCS TOULOUSE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 08 AVRIL 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à - 2 275,09 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice, en totalité au compte "report à nouveau » : -2 275,09 euros
S'élevant ainsi à -2 275,09 euros

L'associée unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Certifié conforme
La Présidente
Isabelle GRIMAUDO**